

Positionnement des examens de français des affaires et des professions de la CCIP sur le cadre européen commun de référence du conseil de l'Europe (CECRL)

5 diplômes de français professionnel dans les domaines de spécialités	ancien dispositif	nouveau dispositif		Référentiel du Conseil de l'Europe CECRL	Utilisateur indépendant
	CFJ	DFP Juridique B2	>*	B2	Utilisateur indépendant
	DFM	DFP Médical B2	>	B2	Utilisateur indépendant
		DFP Secrétariat B2	>	B2	Utilisateur indépendant
	CFS	DFP Secrétariat B1	>	B1	Utilisateur indépendant
	CFTH	DFP Tourisme & Hotellerie B1	>	B1	Utilisateur indépendant
	CFST	DFP Scientifique & technique B1	>	B1	Utilisateur indépendant
3 diplômes de français professionnel dans le domaine des affaires	DAFA	DFP Affaires C2	>*	C2	Utilisateur expérimenté
	DFA2	DFP Affaires C1	>*	C1	Utilisateur expérimenté
	DFA1	DFP Affaires B2	>	B2	Utilisateur indépendant
2 diplômes de français professionnel généralistes	CFP2	DFP B1	>	B1	Utilisateur indépendant
	CFP1	DFP A2	>	A2	Utilisateur élémentaire

*Ces certifications sont assurées par le département de français de l'université de Leiden aussi bien pour (le bijvak) que pour le (keuzevak).